COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Samedi 30 janvier 2021

Education : Une nouvelle labellisation "Cité éducative" attribuée à Toulouse pour les quartiers Nord

Réaction de Jean-Luc Moudenc

A l'occasion du Comité interministériel des villes (CIV), le Premier Ministre Jean Castex a annonçé la labellisation d'une nouvelle « Cité éducative Toulouse Nord ». Toulouse avait déjà obtenu ce label assorti d'une dotation de plus de 1,9 M € sur trois ans pour le « Grand Mirail » en mars 2020.

S'appuyant sur une démarche partenariale à l'échelle d'un territoire, les Cités éducatives permettent d'offrir aux élèves des quartiers prioritaires un cadre d'apprentissage renforcé, pour favoriser la réussite éducative des enfants dès leur plus jeune âge.

« Après la Cité éducative Grand Mirail, devenue exemplaire nationalement et reconnue par les acteurs associatifs locaux, nous avons oeuvré pour la labellisation d'une « Cité éducative Toulouse Nord ».

Je me réjouis de cette bonne nouvelle pour Toulouse et je félicite les partenaires pour le travail mené autour de ce projet piloté par la Mairie de Toulouse, aux côtés de Toulouse Métropole, l'État et de l'Education Nationale.

La Cité éducative porte de fortes ambitions également partagées par le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) développé par la Mairie de Toulouse et dans le Contrat de Ville : favoriser les réussites scolaires et lutter contre les décrochages, faciliter les transitions tout au long des parcours, favoriser les mixités et les mobilités notamment en s'appuyant sur les éducations artistiques, sportives, civiques et environnementales.

L'éducation, le «Bien Grandir» que nous promouvons, est essentiel dans notre politique de la ville. Ce dispositif visant à améliorer la réussite scolaire dans les quartiers défavorisés permettra à la fois de conforter les actions positives d'ores et déjà engagées par l'ensemble des partenaires et devra favoriser l'émergence d'innovations au service des enfants.

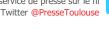
Le pilotage et l'engagement important de la Préfecture, l'Éducation Nationale la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole permet à tous d'envisager la réussite de cette ambition au service des familles » déclare Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse.

Service de presse Hôtel de Ville, place du Capitole 31000 Toulouse

tel. 05 61 22 21 47

espacepresse.toulouse.fr

Suivez toutes les informations du service de presse sur le fil







Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire **cliquez ici** .